

LES DIFFERENTS USAGES DE LA PREPOSITION À DANS QUELQUES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS : LES SYNTAXES CORRESPONDANTES¹

Christiane MARQUE-PUCHEU

*Universités Paris X et Paris 8
MarquePucheuChris@compuserve.com*

Résumé : Dans les circonstanciels que nous examinons, la préposition à est souvent figée avec le déterminant, elle bloque la possessivation, atténue la référence à l'objet concret et contraint le substantif plus qu'une autre préposition introduisant un complément proche en sens. Elle est d'ailleurs majoritairement présente dans les locutions prépositives et les adverbiaux figés. En dépit de cette préférence pour les groupes nominaux non compositionnels, certains compléments, comme ceux de mesure, manifestent une grande liberté, ce qui suggère l'hypothèse de microsyntaxes particulières correspondant à la multiplicité des emplois de à ; nous la vérifions sur six familles sémantiques grâce à la méthode distributionnelle et transformationnelle tout en recourant parfois à des critères géométriques et fonctionnels.

Mots-clefs : circonstanciel, préposition, alternance prépositionnelle, déterminant, lexicalisation, référence générique, référence spécifique, couplage déterminant-préposition.

INTRODUCTION

Les prépositions occupent depuis quelques années le devant de la scène, l'essor pris par le courant cognitiviste ayant trouvé là une matière de choix : de nombreuses études établissent pour une préposition donnée une liste des principales significations, puis s'efforcent de les réduire à une signification fondamentale, sinon présumée première, du moins que l'on retrouverait représentée dans tous les emplois (J.-J. Franckel et D. Lebaud 1991, D. Leeman

¹ Je remercie M. Gross, J. Giry-Schneider et, particulièrement, D. Leeman qui relit en toutes circonstances, y compris le jour du Seigneur.

1997)². Quel que soit leur intérêt, notre objectif est autre. Il ne s'agit pas de proposer une signification qui couvrirait les différentes occurrences de la préposition *à*, ou qui, selon les tenants du localisme ou ceux du cognitivisme, passerait des usages dits concrets (spatiaux) aux usages dits abstraits, mais de dégager les différents contextes syntaxiques qui sont propres à quelques-uns de ses usages dans des compléments circonstanciels. Nous retiendrons la définition traditionnelle des compléments circonstanciels qui englobe aussi bien des compléments de verbe (arguments) que des compléments de phrase, la composante commune étant une notion dite « circonstancielle » (lieu, temps, manière, etc.) censée correspondre à une question qui ne peut concerner l'objet ou l'attribut : *où ? quand ? comment ?* (D. Leeman 1985)³. L'hypothèse d'une multiplicité de contextes correspondant à la multiplicité des emplois de *à* est justifiée par l'exemple d'autres prépositions. En effet, selon la catégorie sémantique en jeu, la syntaxe de *avec N* est différente. Ainsi, compléments de moyen et compléments de manière s'opposent par la différence de déterminant, indéfini ou zéro (noté *E*) selon le cas :

- (1) Max a enfoncé un clou avec (un + *E) marteau
- (2) Max a enfoncé un clou avec (*une + E) adresse

De la même manière, avec certains substantifs on distinguera cause et lieu par la possibilité d'observer ou non le déterminant zéro après *sur* (C. Marque-Pucheu 1995) :

- (3) Max a tiré sur (l' + E) ordre du commandant
- (4) Max a jeté le livre sur (l' + *E) étagère

Mesure et moyen seront distingués grâce au déterminant indéfini après *à* :

- (5) Max roule à (la + une) vitesse de 100 kilomètres à l'heure
- (6) Max a découpé le tronc du chêne à (la + *une) tronçonneuse

Les linguistes se sont surtout attachés à décrire la préposition *à* dans sa fonction dative (C. Leclerc 1976, M. Herslund 1988) et, en ce qui concerne les compléments circonstanciels, dans ses usages spatiaux concrets et abstraits (E. Spang-Hanssen 1963, C. Vandeloise 1987, 1993b) ou dans le domaine de l'instrumental (P. Cadot 1991, A. Poncet-Montange 1991). Les études consacrées à d'autres formes mettant en jeu des noms de sentiment comme *à la grande joie de N* (D. Leeman 1987) sont moins nombreuses ; certains emplois sont négligés, notamment des formes de structure *à LE N de N* faisant intervenir des nominalisations de

2 Faut-il rappeler que si l'optique est quelque peu différente, cette tentative n'est pas nouvelle (voir, à ce sujet, J. Veyrenc 1980:145).

3 Les grammaires définissent souvent les compléments circonstanciels par la négative : par rapport aux autres fonctions syntaxiques (sujet, complément d'objet, attribut), ils n'auraient qu'un rôle subalterne dans la syntaxe de la phrase et serviraient d'ornement sémantique (ils sont supprimables). En exprimant de nombreuses circonstances, ils ont en réalité un rôle sémantique crucial, du moins dans l'organisation du texte – si ce n'est de la phrase (C. Marque-Pucheu 1997a).

nous allons mettre à l'épreuve notre hypothèse sur la multiplicité des syntaxes correspondant à la multiplicité des emplois de *à*. La connaissance du sens de cette préposition dans chacun de ses emplois est donc implicite, mais contrairement à certains auteurs qui lui attribuent un sens unitaire dans plusieurs constructions (G. Gougenheim 1959 ; H. Bat-Zeev Shylkrot et S. Kemmer 1995), nous attribuons un sens à la préposition *à* dans une construction donnée. La méthode distributionnelle nous a essentiellement guidée dans cette étude visant à dégager des contextes syntaxiques qui diffèrent avec les divers emplois de *à* : elle fait appel à la substitution d'une préposition voisine en sens. Le contraste entre prépositions a souvent servi de méthode plus ou moins explicite lors de leur étude syntaxique ou sémantique (E. Spang-Hanssen 1963, I. Tamba 1983, C. Vandeloise 1990) et la méthode différentielle appliquée à la préposition *à* fait souvent apparaître des contraintes sur les déterminants et les modificateurs (C. Marque-Pucheu 1996a).

L'étude contrastive est menée ici avec les locatifs (§ 1), et parfois, nous n'avons pu ignorer les critères géométriques, mais aussi fonctionnels qui sont liés à la structuration de l'espace (C. Vandeloise 1986) ; cette confrontation met en évidence des restrictions sur les déterminants et, bien plus, précise l'interprétation à donner au déterminant *LE*, ainsi que le rôle de *à* dans le blocage de la possessivation. La plupart des remarques sont applicables aux compléments d'instrument en *à* auxquels la préposition *avec* sert de faire-valoir. L'analyse distributionnelle est insuffisante pour deux des trois significations correspondant à la même forme *à LE N de N* : nous avons donc fait appel aux ressources de la grammaire transformationnelle (§ 2) qui, en analysant les adverbes et les groupes nominaux prépositionnels à fonction circonstancielle comme des prédicats (Z. S. Harris 1976), permet du même coup de les mettre en relation avec une phrase ; en effet, selon l'hypothèse de Z. S. Harris, l'adverbe est un prédicat de la phrase à laquelle il peut être explicitement relié par un verbe support, sous-jacent dans la structure de surface. Enfin, les compléments de mesure (§ 3) se démarquent de l'ensemble des formes étudiées par la liberté de leurs déterminants et leur compositionnalité.

1. À DANS LES COMPLÉMENTS LOCATIFS

En dehors de quelques exemples de compléments de verbes à fonction circonstancielle⁴, en particulier les arguments de verbes locatifs, nous nous limiterons aux compléments circonstanciels (de phrase) en raison des difficultés posées par le calcul du sens dans le couplage verbe de mouvement - préposition de lieu (D. Laur 1993). Il a été établi que dans ces constructions, le sens doit être construit dynamiquement par opposition à la compositionnalité classique où l'analyse syntaxique fait apparaître les constituants et, par suite, le sens de la phrase. Ici, la compositionnalité n'est donc pas algébrique ; chaque élément est en relation avec les autres et construit son sens par rapport à eux : « Le sens des combinaisons de ces deux catégories [verbe de mouvement et préposition de lieu] ne dépend pas compositionnellement de leur addition mais de la relation entre leurs traits sémantiques respectifs. » (C. Vandeloise 1993a:10). Etudiées en détail par A. Guillet et C. Leclère 1992,

⁴ Parmi les compléments prépositionnels qui font partie des spécifications sémantico-syntaxiques des verbes, on distingue les compléments indirects et les compléments circonstanciels. La variabilité de la préposition constitue une propriété distinctive pour ces derniers.

puis par A. Borillo (1988 et 1993), les prépositions de lieu comportent des prépositions comme *à*, *sur*, *dans*, *près de*, etc. et leur emploi est souvent subordonné à la géométrie des objets considérés. Ce critère « référentialiste » nous éloigne du cadre harrissien. En effet, chez Z. S. Harris, le sens, vu comme la correspondance des mots avec les objets du monde, est rejeté ; ce point de vue ne permet donc pas de rendre compte des relations sémantiques qui nous intéressent, d'où le recours occasionnel à d'autres théories pour la description des locatifs⁵.

1.1 Géométrie, cognition et syntaxe

La facilité avec laquelle la préposition *à* peut commuter avec d'autres prépositions lui vaut sans doute en partie sa réputation de préposition « vide ». Illustrons cette remarque par deux exemples, l'un emprunté à A. Poncet-Montange (1991:311) l'autre à B. Pottier (1997:35) :

- (7) Max cuit des poteries (?avec un + au + dans un four)
- (8) Mettre un clou « *dans* le mur, *au* mur, *sur* le mur »

Par ailleurs, dans les emplois locatifs, l'interprétation elle-même de la préposition *à* peut dépendre du *N* :

- (9) Max attend (à + devant + derrière) la grille
- (10) Max attend (à + devant + derrière) la porte
- (11) Max attend (à + devant + derrière) le portail
- (12) Max attend (à + devant + derrière) le tableau⁶
- (13) Max attend (?*à + devant + derrière) le mur

L'équivalence entre *à* et *devant* ou *à* et *derrière* est envisageable pour les phrases (9-11), mais elle l'est sous certaines conditions dans l'exemple (12). La préposition *à* ne peut s'observer avec le substantif *mur* (13), alors que les deux autres prépositions sont acceptées⁷. Si cette interdiction est de nature lexicale, l'exemple (12) soulève de nombreuses questions, dont les relations de l'énoncé avec l'extralinguistique, puisque *derrière* est possible sous réserve que le tableau ne soit pas fixé à un mur. Par ailleurs, l'équivalence entre les prépositions dans les exemples (9-12) dépend de la place de l'énonciateur par rapport au site et à la cible,

⁵ A. Guillet (1986:100) signale une difficulté du même ordre lors de la caractérisation des paradigmes par le moyen des *N* appropriés ou des classifieurs.

⁶ Il s'agit d'un tableau de salle de classe.

⁷ Cette interdiction doit être nuancée par une acceptabilité comme *Je t'attendrai au mur des Fédérés* (exemple communiqué par D. Leeman).

puisque en vertu de la réversibilité des points de vue, *à* commute soit avec *derrière* soit avec *devant*⁸.

Des explications non plus géométriques, mais cognitives sont souvent avancées pour justifier certaines irrégularités. Elles peuvent répondre de l'équivalence entre *à* et *sur*, et de l'interdiction de *sous* dans l'exemple suivant :

- (14) Il y a une mouche (à + sur + *sous) le plafond

C'est en effet la **fonction** de support du plafond qui prime et non l'emplacement de la mouche par rapport au plan du plafond qui justifierait l'interdiction de *sous*. Mais les explications géométriques reviennent en force dans un espace réellement à trois dimensions :

- (15) Il y a un (placard + vide) (à + sous) le plafond

Ces exemples illustrent la complexité d'emploi d'une préposition donnée et le fait que dans la description des locatifs, si certaines contraintes relèvent plus de notre connaissance du monde que de notre compétence grammaticale, le recours à la cognition n'est pas toujours opératoire. Quelle que soit l'intervention des facteurs cognitifs et géométriques, auxquels nous aurons recours ci-après le cas échéant, l'étude de la préposition *à* dans les compléments locatifs mobilise la syntaxe.

1.2 Défini et générique

les prépositions *à* et *dans*

Le contraste avec *dans* donne des indications sur la compatibilité des prépositions avec les déterminants :

- (16) Les promeneurs se sont reposés (*à + dans) une maison

- (16)a Les promeneurs se sont reposés (à + dans) la maison

- (17) Il faut cuire le rôti (*à + dans) un four

- (17)a Il faut cuire le rôti (à + dans) le four

L'incompatibilité entre la préposition *à* et le déterminant indéfini, qui apparaît dans les exemples (16)-(17), a souvent été signalée (E. Spang-Hanssen 1963), en particulier à propos de compléments d'instrument (P. Cadiot 1991) et de compléments de nature plus abstraite (M. Gross 1986). Dans le cas des locatifs, C. Vadeloize (1993b:9) justifie cette incompatibilité par le fait qu'il est « impossible de situer la cible par rapport à un site indéterminé ». Nous montrons ci-dessous avec l'exemple (30) que de tels exemples sont

⁸ Rappelons que dans la terminologie de C. Vadeloize (1986), la relation de localisation entre les deux entités site et cible s'exprime comme suit :

Il y a Ncible Préploc Nsite =: Il y a un chien devant la porte

Ncible être Préploc Nsite =: Un chien est devant la porte

parfaitement formés avec certains lieux à trois dimensions appréhendés à deux dimensions (*en s'égarant, les promeneurs se sont arrêtés à une maison*).

Le contraste avec *dans* est également instructif sur l'interprétation à donner au déterminant *LE* et la différence entre les deux prépositions ne se limite pas à une différence de distributions des déterminants. Le défini, qui a valeur référentielle avec *dans*, est non spécifique avec *à* : *à la maison* peut signifier *dans UN (appartement + maison + palais + bidonville + igloo + case + paillote + une isba + une roulotte, etc.)*, soit toutes les habitations possibles ; l'expression formée se caractérise par sa cohésion et signifie *chez soi*. Au contraire, *dans la maison* ne peut faire référence qu'à une maison donnée : la référence est alors spécifique. De nombreux exemples s'analysent comme *à la maison* : *à la montagne* et *dans la montagne* marquent la même opposition que *à/dans la maison*, tout comme *à/dans la ville*, *à/dans le cinéma*, *à/dans l'église* ou encore *à/dans le pays* et le déterminant peut également avoir valeur **générique** (*quand j'ai besoin de me soigner, en général, je ne vais pas chez le médecin, mais à la pharmacie*). Cette analyse ne vaut jamais pour les syntagmes introduits par *dans* et comportant des substantifs concrets au singulier ; l'interprétation générique est possible avec *dans* et un nom concret au pluriel, comme l'indiquent les exemples (18)-(21), tandis que le groupe nominal introduit par *à* se caractérise par une invariance en nombre :

- (18) On trouve des cafards (*aux + dans les) maisons
- (19) L'air est pur (*aux + dans les) montagnes
- (20) Il est interdit de fumer (*aux + dans les) cinémas
- (21) Il faut porter un foulard (*aux + dans les) églises

Les expressions *à LE N* présentent donc une certaine autonomie⁹ : contrairement à *LES* générique qui suppose le parcours de tous les membres d'un ensemble, *LE* générique neutralise les particularités individuelles en ne présentant que ce qui leur est commun dans la classe. Le lieu est alors perçu davantage pour sa fonction que comme lieu particulier ; un « rituel » (C. Vandeloise 1990:170), une certaine activité lui sont associés (*aller à neige = skier ; aller au cinéma = aller voir un film*). D'autres interdictions témoignent en faveur de l'autonomie des formes locatives *à LE N* :

- (22) L'air est pur à la montagne (E + *enneigée)
- (23) J'ai trouvé la crème au frigo (E + *infesté de cafards + *plein de moisissures)

puisque un modifieur descriptif, dénotant une qualité accidentelle (*enneigée, infesté de cafards, plein de moisissures*) est exclu (J.-C. Anscombe 1991:25-26). Cette interdiction est bien induite par le couplage à *LE*, car nous acceptons :

- (24) L'air est pur dans la montagne (E + enneigée)

⁹ On pourrait imaginer une orthographe *ala maison* ; certaines langues ont d'ailleurs forgé un seul mot (*home* en anglais, *domoj* en russe, etc.) face à des formes analytiques correspondant à *dans la maison* (*into the house, v dom*).

- (25) J'ai trouvé la crème dans le frigo (E + infesté de cafards + plein de moisissures)

Cependant, il conviendrait d'étudier les différents noms susceptibles de figurer après *à*, car le substantif *maison* autorise les modificateurs et l'interprétation est alors définie et non générique :

- (26) On fête toujours les anniversaires à la maison (E + de mes parents + rouge)

Quant à la contrainte portant sur les possibilités de reprise dans le discours, elle est générale avec les formes locatives *à le N*. La reprise ne peut être faite par un démonstratif :

- (27) Luc dort à la maison. *(Dans + A) cette maison, il se sent bien

alors que la préposition *dans* le permet :

- (28) Luc dort dans la maison (de ses parents + E). Dans cette maison, il se sent bien

La reprise du seul *N*, qui donnerait une identité propre et spécifique, n'est pas possible et la référence est alors assurée par le pronom *y* (*Luc y dort*). Nous en concluons que la préposition *à* atténue la référence à l'objet concret. Enfin, la forme générique est la seule possible quand la préposition *à* est associée à des substantifs non comptables, cependant que *dans* accepte l'interprétation référentielle, marquée par le partitif :

- (29) Le ballon est tombé (*à + dans) de l'eau

- (29)a Le ballon est tombé (à + dans) l'eau

On sait en effet que l'article partitif s'apparente sémantiquement à l'indéfini (G. Guillaume 1919:60), et donc, peut avoir valeur référentielle spécifique.

Néanmoins, les interdictions énumérées (portant sur l'indéfini et le partitif, le pluriel, les modificateurs descriptifs et la reprise par le démonstratif) ne s'appliquent pas quelle que soit l'interprétation du lieu, contrairement aux affirmations de C. Vandeloise, comme nous l'avons dit plus haut. En effet, la restriction sur l'indéfini tombe si *à* ne marque pas l'intérieurité, c'est-à-dire si le procès a lieu à la périphérie du lieu (à trois dimensions) auquel réfère le nom, et non pas en son sein. Ainsi, dans l'exemple (30) où la préposition *à*, associée au verbe *arriver*, n'est pas synonyme de *dans*, mais de *près de* ou *devant* :

- (30) En s'égarant, les promeneurs sont arrivés à une maison

- (31)* En s'égarant, les promeneurs sont arrivés dans une maison

le déterminant indéfini est autorisé et les propriétés exclues avec *à LE* sont possibles ici ; le démonstratif peut être utilisé en situation de reprise :

- (32) Les promeneurs sont arrivés à une maison. Ils se sont installés dans cette maison

Il n'y a pas non plus de restriction sur le nombre :

- (30)a En s'égarant, les promeneurs sont arrivés aux maisons

Notre explication qui a recours à la géométrie explique donc des oppositions qui semblaient fortuites, comme :

- (33) ?*Max a jeté le livre à (une + cette) poubelle (A. Guillet et C. Leclère 1992:43)
- (34) Max a accroché le livre à (une + cette) poubelle
- (35) *Les promeneurs se sont installés à (une + cette) maison
- (36) Les promeneurs sont arrivés à (une + cette) maison

L'objet considéré dans ses trois dimensions (comme un volume avec un intérieur) interdit l'indéfini et le démonstratif dans les exemples (33) et (35), tandis que considéré dans ses deux dimensions (vu de l'extérieur), il autorise l'indéfini dans les exemples (34) et (36) ; *à* est alors synonyme de *sur* (34) ou de *près de* (36). La même explication s'applique aux exemples d'auteurs cités par E. Spang-Hanssen (1963:165) :

- (37) « J'étanchai la soif qui me brûlait à une boutique en plein vent où se débitait de la limonade » (P. Benoît, *La Châtelaine du Liban*)
- (38) « A toutes les maisons du quartier, des fenêtres s'ouvaient et des silhouettes apparaissaient » (J. L'Hote, *La Communale*)

Le fait que la boutique soit « en plein vent » en fait par définition un lieu non fermé : le narrateur s'est donc désaltéré à sa frontière et non à l'intérieur¹⁰. Dans le second exemple, l'action est vue de l'extérieur ; pour le spectateur, elle se passe en façade, et donc pas dans un volume. Si la sémantique du verbe qui autorise l'association de la préposition *à* et de l'indéfini suffit dans l'exemple (34), puisqu'on accroche d'abord sur une surface (objet à deux dimensions), le calcul est plus complexe dans les exemples (37) et (38) : c'est la surface des fenêtres et la boutique considérée en tant que devanture qui doivent retenir notre attention. Le fait que l'interprétation de *à* dépende de certains facteurs (géométriques) a contribué entre autres à la « vider » de sens et donne raison à J. Cervoni (1991:5) : « La préposition, surtout les plus abstraites, telles les prépositions françaises *à* et *de*, font partie des mots qui résistent le plus à une analyse sémantique. »

les prépositions à et sur

A son tour, le contraste entre *à* et *sur* sert de méthode pour décrire la syntaxe de *à* locatif. Comme précédemment, les formes en *à* ont une plus grande cohésion. Les différences suivantes le suggèrent :

- (39) Les enfants jouent (*à + sur) une plage
- (39)a Les enfants jouent (*à + sur) cette plage
- (39)b Des enfants jouent (*à + sur) différentes plages
- (39)c Des enfants jouent (*à + sur) une plage de galets
- (40) L'équilibriste est tombé (*à + sur) le sol (mouillé + du cirque)

¹⁰ Cette conclusion ne peut être définitive qu'après l'examen de nombreux verbes puisque nous acceptons une phrase comme *Je m'approvisionne à cette boutique*.

Ces remarques s'appliquent à un exemple où nous observons une forme N_1 à N_2 :

- (41) L'avion fait des essais au sol

La caractéristique introduite par *sol* est « constitutive » de *essais*, pour reprendre la terminologie de J.-C. Anscombe (1991:26). Le sens de la séquence *des essais au sol* est plus difficilement calculable par déduction du sens de ses constituants que dans *des essais sur le sol* et se dessine davantage par contraste avec *des essais en vol*. Il se forme alors une expression caractérisée par sa cohésion où *au sol* n'a plus sa valeur référentielle : le déterminant n'a plus valeur définie spécifique et *sol* ne fait pas référence à un type de sol précis. Les exemples sont nombreux (P. Cadiot 1991:21-23).

Cependant, comme dans le cas de *à* et *dans*, les restrictions sur l'indéfini et le nombre ne s'appliquent pas si le procès ne se déroule plus dans un volume ou sur une surface, mais à sa périphérie. L'indéfini notamment est alors autorisé :

- (42) Max s'est arrêté à (la + une) plage

Le démonstratif peut être substitué au déterminant défini :

- (42)a Max s'est arrêté à cette plage¹¹

La liberté concerne également le nombre et les modificateurs :

- (42)b Max s'est arrêté à différentes plages

- (42)c Max s'est arrêté à une plage de galets

ce que n'autorise pas l'utilisation du lieu comme surface (lieu de l'action de jouer) dans les exemples (39)b-c.

1.3 Le possessif dans les locutions prépositives

Rappelons que la règle de possessivation ne peut se déclencher qu'avec une structure *Prép LE N de N*, c'est-à-dire comportant l'article défini :

- (43) La maison du bûcheron était près d'un chemin. Les promeneurs sont enfin arrivés à sa maison

Cette condition est nécessaire mais non suffisante. De nombreuses formes en *à* sont réfractaires à l'application de la règle, notamment les locutions dont le nom tête fait « référence à une zone de localisation sur un objet ou sur un espace circonscrit » (A. Borillo 1993:29), par exemple *au fond (du tiroir)*, *au bord de la (route + lagune)*, etc. S'agissant de ces formes, A. Borillo conclut que la règle de possessivation s'applique mal, puisque le rapport entre le nom tête et le complément de nom est apparenté au rapport entre partie et tout. Or, rappelle-t-elle, dans la reprise anaphorique du nom représentant le tout, on n'a pas recours à la règle de possessivation, mais à la règle d'effacement : l'effacement de la

¹¹ Une étude complète des couples verbes-préposition à permettrait de conclure avec plus de précision, notamment des verbes de mouvement.

séquence *de N* (*N* représentant le nom de site) produit un effet corréférentiel. Cette règle est très opératoire :

- (44) La feuille est écrite recto verso. Au verso (**A son verso*), elle est illisible
- (45) Paris comporte vingt arrondissements. Au centre (**A son centre*), il y a le quatrième avec l'île de la Cité

Il faut cependant signaler des formes comme *à son extrémité*, *à son sommet*, *à sa cime*. Il n'est pas intéressant par ailleurs d'essayer d'appliquer la règle de possessivation en comparant le comportement de la préposition *à* aux autres prépositions représentées. Les exemples suivants sont révélateurs :

- (44)a La feuille est écrite recto verso. *(*A + Sur*) *son verso*, elle est illisible
- (45)a Paris comporte vingt arrondissements. (**A + ?Dans + En*) *son centre*, il y a le quatrième avec l'île de la Cité
- (46) La Méditerranée est recherchée par les estivants. (**A + Sur*) *son pourtour*, on compte de nombreuses plages
- (47) La veste est noire. (**A + Sur*) *son revers*, elle est grise
- (48) Cette montagne est inégalement peuplée. (**A + Sur*) *son versant nord*, elle est déserte
- (49) L'arbre a souffert du vent. (*A + Sur*) *son sommet*, les feuilles ont disparu

Quand une préposition donnée alterne avec *à*, si la règle de possessivation ne s'applique pas avec cette première préposition, elle ne s'applique jamais avec *à* et parfois, une forme *en SON* s'observe (45a). Si elle s'applique avec une autre préposition en alternance avec *à*, le possessif peut s'observer avec *à* (49) ou non (46)-(48), sans qu'il soit possible d'établir une règle stricte. La préposition *sur* autorise assez souvent la possessivation (*sur son pourtour*, *sur son revers*), alors que la préposition *à* présente un caractère restrictif (C. Marque-Pucheu 1995). Attribuer à des propriétés sémantiques (partie-tout) le blocage de la règle de possessivation avec les prépositions composées de localisation interne comportant *à* revient à ignorer tous les éléments en jeu, notamment la spécificité de *à* par rapport à *sur*.

1.4 Application aux compléments d'instrument

Les remarques des paragraphes précédents s'appliquent à l'instrumental. Les formes *à LE N*, comme *dans pêcher à la ligne*, exigent le défini par opposition à *pêcher avec la ligne* ; la phrase **Max pêche à la ligne de Luc* est interdite, la conséquence immédiate étant l'absence de formes possessives. Il ne saurait être question d'évoquer, comme le fait A. Poncet-Montange 1991, une règle assez générale *à LE N = avec UN N*, car cette « équivalence » de nature syntaxique masque une différence. La différence entre *à* et *avec* réside dans la générativité¹². L'interprétation générique, qui était très courante avec les compléments locatifs,

12 Il semble que la prédilection de la préposition *à* pour le défini ne se limite pas aux compléments de lieu et d'instrument, mais s'étende aux compléments de manière : *on y*

est systématique avec les compléments d'instrument : l'opposition entre *s'éclairer à la bougie* (*E + *fixée sur le bougeoir*) et *s'éclairer avec la bougie* (*E + fixée sur le bougeoir*) illustre la différence entre référence générique et référence déterminée. Dans le même ordre d'idées, la reprise dans le discours ne peut pas se faire avec un démonstratif quand la première occurrence du nom est introduite par *à* :

(48) Max a abattu le bouleau à la hache, *puis il a coupé des bûches (avec + à) cette hache

(49) Max a abattu le bouleau avec une hache, puis il a coupé des bûches avec cette hache

Seul un adverbial complexe comportant un modifieur référentiel (C. Marque-Pucheu 1998) sera accepté :

(50) Max a abattu le bouleau à la hache, puis il coupé des bûches de la même manière

Ces remarques remettent en cause l'appellation de complément de moyen pour les formes à *LE N*, de même qu'il serait erroné de classer comme complément locatif *en avion* dans *voyager en avion*. C'est la notion de catégorisation qu'il faudrait mettre en avant. L'opposition établie par P. Cadiot (1991:10) entre **en avion bleu* et *dans un avion bleu* illustre cette idée : la première expression est exclue, la forme *en avion* étant perçue comme mode de transport et donc comme entité¹³.

2. LA STRUCTURE À *LE N DE N* ET LES DIFFERENTES CATEGORIES SEMANTIQUES CORRESPONDANTES

À la forme à *LE N de N* correspondent plusieurs analyses syntactico-sémantiques. Nous en donnons trois.

2.1 (À + Prép ≠ À) LE N de N hum et la cause

Soit la phrase :

(51) Max dicte à la demande de l'inspecteur

La préposition *sur* est acceptée comme variante :

(52) Max dicte sur (la + une + E) demande de l'inspecteur

Le couplage de déterminants qui les sépare permet, une fois de plus, de faire apparaître la prédilection de la préposition *à* pour le déterminant défini alors que l'ensemble des combinaisons de déterminants possibles dans la structure *sur N₁ de N₂* s'apparente à celle

arrive toujours (à l'esbroufe + avec de l'esbroufe) + (au culot + avec du culot) + (à l'intuition + avec de l'intuition).

13 Rappelant son étude de 1990 sur les mots composés de la forme *N₁ à N₂*, J.-C. Anscombe (1991:26) dit que « *à* introduit une caractéristique potentielle, et *avec* une caractéristique réelle ». Cela se traduit par la différence de comportement entre *bateaux à voiles (carrées + *déchirées)* et *bateaux avec voiles (carrées + déchirées)* et rejoue en tous points nos remarques précédentes (1.1).

observée dans le groupe nominal ordinaire (C. Coursaget-Colmerauer 1975, C. Marque-Pucheu 1995b).

Intuitivement, la construction *à la demande de N* « déclenche » le procès auquel correspond le fait que *L'inspecteur dicte*. L'intuition de cause attachée à cette construction peut être justifiée syntaxiquement. Le point de départ de la dérivation est :

Max dicte. L'inspecteur demande ($N_1 =:$ que Max dicte)

Appliquons la transformation [Passif] :

[Passif] = Max dicte. Que Max dicte est demandé par l'inspecteur

La relation entre *être Vpp* (*être demandé*) et *être Prép V-n* (*être à la demande*) nous permet de passer à l'étape suivante (54) où la phrase en *être* doit être considérée comme théorique ; cette relation rare est apparentée à celle qui lie *être Adj* et *être Prép Adj-n* comme dans :

(53) Max est dépendant de Jo = Max est sous la dépendance de Jo

car le passif se comporte comme un adjectif :

(54) Max dicte. Que Max dicte est demandé par l'inspecteur

= Max dicte. Que Max dicte est à la demande de l'inspecteur

La dérivation qui fait intervenir le passif permet de rendre compte du caractère causal du complément *à la demande de l'inspecteur*. Comme la complétive répète le premier membre, nous pouvons pronominaliser :

[Pronomin] Max dicte. Cela est à la demande de l'inspecteur

Enfin, l'effacement du pronom *cela* et du verbe support [*Cela Vsup z.*] donne la phrase (51). Rappelons que les verbes supports ont pour fonction d'actualiser les prédictats nominaux ; n'ayant donc pas eux-mêmes de fonction prédicative, ils sont facilement effaçables. L'analyse ci-dessus permet d'établir un lien entre des phrases comme *Max dicte à la demande de l'inspecteur* et *L'inspecteur demande que Max dicte*, c'est-à-dire entre une phrase avec un complément circonstanciel dont le *N* tête est un verbe nominalisé de la table 9 (M. Gross 1975) et une phrase où la complétive est introduite par le verbe d'où ce *N* est dérivé. Nous remarquons que ces verbes qui introduisent des complétives sont à sujet humain (*Nhum*), ce qui se retrouve dans le complément de nom de l'adverbe.

2.2 À le N de (N-hum + Nhum) : temps et/ou cause

Un certain nombre de formes nominalisées en *à* ont une interprétation temporelle, et en cela, peuvent se différencier des formes précédentes. Soit les formes :

(55)a Au coucher du soleil, la caravane dépassa le village

(55)b Au coucher du soleil, la caravane avait dépassé le village

(56) « Au reçu de ces nouvelles, la première réaction de la rani fut de se précipiter au temple du palais. » (M. de Grèce, *La Femme sacrée*)

- (57) A la disparition des symptômes, arrêter le traitement
- (58) « A l'énoncé de ce menu, le géant Eliacin [...] ouvrait de très petits yeux noirs. » (M. Pagnol, *Jean de Florette*)
- (59) A la lecture de la sentence, l'accusé continuait à râvasser
- (60) Au rugissement du lion, Max a sursauté
- (61) A l'annonce de la nouvelle, tous (furent surpris + se sont récriés)
- (62) Au démenti de la nouvelle, les langues se sont tues
- (63) « A la mention de Sadasheo, Naransin avait haussé les épaules. » (M. de Grèce, *ibid.*)
- (64) « Au départ de mon frère pour le Roussillon, je leur ai donné l'appartement d'en face. » (J. Roy, *Les Chevaux du soleil*).
- (65) « Dans un brillant tintamarre de ferrailles, au tremblement cliquetant de ses vitres, et avec de longs cris aigus dans les courbes, le prodigieux véhicule s'élança vers l'avenir. » (M. Pagnol, *La Gloire de mon père*)

Même dans les cas où le déterminant indéfini est équivalent au déterminant défini dans le groupe nominal ordinaire, comme dans (*Une + La*) *disparition des symptômes* est constatée rapidement, il est interdit lorsque à introduit la séquence *disparition des symptômes* :

- (57)a *A une disparition des symptômes, arrêter le traitement

Cette remarque s'applique à la totalité des exemples étudiés ; opposons :

- (62)a (Le + Un) démenti de la nouvelle a fait taire les langues

- (62)b *A un démenti de la nouvelle, les langues se sont tues

Sur ce point, ces formes ne se différencient donc pas de celles de la section précédente. Une seconde caractéristique partagée est la possibilité de substituer souvent le démonstratif au défini puisque nous avons aussi bien à cette (*demande + requête*) de *N* que à cette annonce de la nouvelle ; une dernière caractéristique commune est la possessivation (à sa demande, à son départ). Ces deux séries de formes font d'ailleurs l'objet d'une seule entrée dans le *Trésor de la Langue française* : « À introduit un substantif d'action ou un substantif signifiant un signal ou un repère ; le complément peut glisser insensiblement vers la valeur causale ». Sont ensuite citées sur le même plan les expressions à l'annonce de et à la demande de. En dépit de cela, nous voyons deux raisons de différencier ces formes. La première est que la préposition *sur* ne peut jamais commuter avec à dans les exemples (55)-(65). La seconde est que l'analyse sémantico-syntaxique, que nous donnons ci-après, diffère.

Une méthode générale consiste à relier la phrase (55)a à *Au moment où le soleil se couchait, la caravane dépassa le village*, qui est le point de départ de la dérivation, grâce au substantif approprié *moment* (M. Gross 1986). L'étape de nominalisation à l'intérieur de la complétive fait intervenir un substantif déverbal (*coucher*) et un verbe support de nominalisation (*il y a* ou *avoir lieu*) :

(55)a' Au moment (où + ?que) (il y a eu + a eu lieu) le coucher du soleil, la caravane dépassa le village

La règle de formation du *GN*, (*où + ?que*) *Vsup Dét V-n = de Dét V-n*, s'applique :

(55)c Au moment du coucher du soleil, la caravane dépassa le village

Puis l'effacement du classifieur *moment* donne la phrase (55)a. Cette analyse met en évidence la relation **temporelle** entre deux procès P_1 et P_2 : dans les constructions *à Dét V-n de N, X*, la préposition *à* indique que la période temporelle relative au procès P_1 (P_1 étant attaché à *Dét V-n*) et la période temporelle relative au procès P_2 (P_2 étant attaché à *X*) sont **concomitantes**. La question *quand?* ou sa variante stylistiquement meilleure *à quel moment?* s'applique ici et milite en faveur de l'interprétation temporelle. Dans l'exemple (55)b, la période temporelle relative au procès P_2 (P_2 étant attaché à *X*) est **antérieure** à la période temporelle relative au procès P_1 (P_1 étant attaché à *Dét V-n*) ; le plus-que-parfait en est la marque formelle. La possibilité d'une antériorité de P_2 n'est jamais offerte par les formes étudiées en 2.1 (*Max dicte à la demande de l'inspecteur*) où P_2 succède nécessairement à P_1 .

Cependant, avec les exemples (56)-(65), l'intuition d'une **cause** (attachée au procès correspondant à *Dét V-n de N*) déclenchant le procès correspondant au verbe est également présente. On sait que la ligne de démarcation entre complément de temps (antériorité) et complément de cause n'est pas toujours précise, en partie parce que les relations causales ne sont pas toujours encodées dans la signification de l'énoncé et doivent être déduites de considérations pragmatiques (D. Wilson et D. Sperber 1993:8). L'intuition de cause est plus difficile à justifier que dans les exemples de la section précédente où nous lui avons donné un fondement syntaxique.

Nous avons mis en évidence une famille de noms dérivés de verbes qui comportaient un sujet obligatoirement humain (alors qu'il ne l'est pas obligatoirement dans le cas présent) et introduisaient une complétive ; en établissant une équivalence syntaxique entre passif et actif, qui nous permettait d'introduire un agent à l'origine de la demande (*l'inspecteur*), nous avons dégagé la notion de cause. Dans ces exemples, l'ordre des événements était clair pour deux raisons. D'une part, la relation d'antériorité était encodée dans la signification de l'énoncé, en particulier dans celle du circonstanciel (sens de la préposition et sens du nom apparenté morphologiquement à un verbe) ; d'autre part, elle était mise en évidence par l'analyse syntaxique qui indiquait la postériorité du procès de la complétive par rapport à celui de la principale. Cette analyse ne peut pas s'appliquer ici. Les questions associées à la cause (*pourquoi ? à cause de quoi ?*) sont incongrues :

– Pourquoi Max a-t-il sursauté ?

*

– Au rugissement du lion

La question *à la suite de quoi* pourrait mettre en évidence cette double caractéristique (temporelle et causale).

L'indication de la cause peut également être recherchée dans des marques lexicales. Des procès indiquant un changement qui affecte le sujet (décision, naissance d'un sentiment) pourraient être un indice : *la première réaction de la rani* (56), *tous furent surpris* (61), *les langues se sont tuées* (62), etc. La mention explicite d'une absence de changement comme *Il continuait à rêvasser* dans l'exemple (59) est également une marque de cause dans la mesure

où elle revient à la nier ; une paraphrase possible est alors : *Bien que la sentence soit énoncée, il continuait à révasser.*

Dans certains cas, l'interprétation de la cause peut dépendre du temps :

(66) A l'annonce de la nouvelle, tous regardaient la télévision

(66)a A l'annonce de la nouvelle, tous (regardèrent + regardent) la télévision

La postériorité du procès *regarder*, condition nécessaire à l'interprétation causale, ne peut pas être traduite par l'imparfait (66) avec ce verbe de nature statique, mais doit l'être par le présent ou le passé simple (66a), qui peuvent alors indiquer un début d'action. L'interprétation de la cause peut dépendre aussi de la nature du procès. Les procès statiques et les procès dynamiques permettent d'opposer des interprétations respectivement temporelle (a) et causale (b) :

(64)a Au départ de mon frère pour le Roussillon, (il pleuvait + je me trouvais dans l'appartement d'en face)

(64)b Au départ de mon frère pour le Roussillon, (Léa tombait en dépression + je donnais l'appartement d'en face)

L'imparfait n'a donc pas la même valeur selon les verbes. Dans l'exemple (64)a, il a une valeur descriptive et l'adverbe *déjà* peut être reconstitué ; dans l'exemple (64)b, il a valeur narrative et est équivalent au passé simple ; la forme *au départ de mon frère* sert alors d'indication temporelle précise. Tandis que dans les exemples de la section 2.1 l'interprétation était obligatoirement causale, dans les exemples (55)-(65) elle peut dépendre de différents facteurs (verbe et temps), eux-mêmes interdépendants.

2.3 À LE N de Nhum et la conséquence

Dans les énoncés précédents, la cause se confond avec le procès P_1 attaché à *Dét V-n*, à indiquant la période temporelle relative à ce procès, P_2 étant la conséquence. Nous remarquons que dans (67) :

(67) A la stupéfaction du passant, Luc a sorti un revolver

P_1 est la conséquence de P_2 : c'est le fait que *Luc ait sorti un revolver* qui provoque *la stupéfaction du passant*. La préposition *à* qui serait alors équivalente à *pour* se voit donc assigner une nouvelle signification quand elle est associée à des noms de sentiment (pour les contraintes lexicales concernant cette substitution, voir D. Leeman 1987). Dans la plupart de ces constructions à *LE N₁ de N₂*, les N_1 sont des nominalisations de verbes de la table 4 (M. Gross 1975). Nous prendrons comme source :

(68) Que Luc ait sorti un revolver a stupéfait le passant

[Nominalisation]

Que Luc ait sorti un revolver a (*été + eu licu) à la stupéfaction du passant

la forme *en être* étant théorique (M. Gross 1986). Dans ce type d'exemple, le déterminant est obligatoirement *LE* et ne peut être effacé. Nous constatons une fois de plus la propension de

la préposition *à* à sélectionner le déterminant défini. Nous avons proposé une explication à cette régularité en faisant intervenir un verbe opérateur *faire* (C. Marque-Pucheu 1995b) dans l'égalité suivante :

- Que Luc ait sorti un revolver a eu lieu à la stupéfaction du passant
- = Que Luc ait sorti un revolver a fait la stupéfaction du passant

Cette dérivation a un deuxième avantage : elle met en évidence la relation de cause à effet là où aucun système de question-réponse n'est opératoire pour déterminer la classe d'appartenance sémantique du complément circonstanciel (D. Leeman *ibid.*:244).

Sous une structure identique, les trois formes *à LE N de N* ont donc des analyses syntaxico-sémantiques différentes. Dans deux d'entre elles, la préposition *à* introduit des compléments circonstanciels sémantiquement opposés de cause et de conséquence¹⁴ ; comme dans le cas des verbes de transfert, où en français, contrairement à d'autres langues (C. Marque-Pucheu 1996b), la préposition *à* peut servir à introduire un bénéficiaire (*Max donne un livre à Luc*) ou un receveur (*Max prend un livre à Luc*), la préposition *à* introduit tour à tour des catégories opposées, ce qui a pu fonder son appellation de préposition « vide » ou « abstraite ». La difficulté résidait surtout dans une description distincte des formes temporelles et des formes causales. La méthode transformationnelle est venue relayer l'analyse distributionnelle et s'est révélée opératoire.

3. À ET LA MESURE

Certains groupes prépositionnels introduits par la préposition *à* comportent un nom de mesure modifié par un nom d'unité à déterminant numéral. Le nom de mesure est identifié à son référent, le nom d'unité : ainsi, dans *à la température de 0 degré*, *température* est identifié à *0 degré* ; le nom de mesure *température* est approprié à l'unité de mesure *degré*. La redondance du nom approprié rend possible sa réduction (pour plus de précision, voir C. Marque-Pucheu 1997b). Ce type de forme est défini par la construction *N₀ a Dét Ng de Dnum Nu*, *Ng* symbolisant le nom de grandeur et *Nu* le nom d'unité précédé d'un déterminant numéral (*Dnum*), *avoir* jouant le rôle de verbe support du prédicat de grandeur (J. Giry-Schneider 1991) :

- (69) La glace a une température de 0 degré

Des compléments de cette forme sont introduits par d'autres prépositions comme *sous* ou *sur*. La question commune à ces formes prépositionnelles est *Prép combien?* et justifie l'appellation de complément circonstanciel de mesure. Cependant, par la nature sémantique du nom tête, les compléments circonstanciels introduits par *à* s'apparentent parfois à des compléments de temps. Dans l'exemple :

- (70) La lampe s'allume à la tension de 3 volts

14 La préposition *pour* offre une situation semblable avec des exemples comme *Le magasin est fermé pour (cause de + E) inventaire* et *Le magasin est fermé pour la plus grande déception de tous*.

la possibilité de réduction du nom de mesure donne une forme à 3 volts. Si la question à combien s'applique, l'analyse suivante met en évidence une caractéristique temporelle :

- (70)a La lampe s'allume (quand elle est) à la tension de 3 volts

Ces compléments sont donc de nature sémantiquement double. Cette analyse s'applique également à l'exemple :

- (71) La glace fond à une température de 0 degré

Contrairement à l'ensemble des exemples étudiés précédemment (§§1-3), ces compléments acceptent les deux déterminants *UN* et *LE* couplés au nom d'unité de mesure introduit par *de* et sont équivalents sémantiquement :

- (72) Max roule à (une + la) vitesse de 100 kilomètres à l'heure

Cette propriété les démarque donc nettement des précédents. Elle les démarque également des autres compléments de mesure introduits par d'autres prépositions, notamment la préposition *avec* qui, dans un certain nombre de cas, est un équivalent (moins heureux stylistiquement). En effet, le déterminant défini est proscrit :

- (73) La membrane se déplace (à + *avec) la fréquence de 100 hertz

- (74) La bobine se déplace dans (un + ?*le) champ uniforme d'un dixième de tesla

- (75) Le laveur de carreaux est tombé de (une + ?*la) hauteur de 5 mètres

- (76) La réaction se produit sous (une + ?*la) pression de 3 atmosphères

- (77) La voiture a freiné sur (une + *la) distance de 100 mètres

Cependant, l'équivalence entre *UN* et *LE* associés à la préposition à s'observe dans les compléments à fonction circonstancielle (72) et non dans les complément indirects (78) :

- (78) La pièce de métal résiste à (une + ?*la) pression de 10 atmosphères

En position de complément indirect, le déterminant défini couplé à *Dnum Nu*, c'est-à-dire spécifique¹⁵, est donc interdit. Il l'est également en cas d'opérations de commutation d'adjectifs (72)a et d'insertion (72)b à gauche de *de Dnum Nu*.

- (72)a La voiture roule à (une + *la) vitesse (inférieure + égale + inférieure ou égale + supérieure + supérieure ou égale) à 100 kilomètres à l'heure

- (72)b La voiture roule à (une + *la) vitesse (de l'ordre + proche) de 100 kilomètres à l'heure

En dehors de ces cas où la préposition à perd sa propriété d'accepter les deux déterminants, les compléments de mesure ont donc une syntaxe très libre par rapport aux autres compléments en à étudiés.

¹⁵ Mentionnons un exemple où il est générique : *Ce matériau résiste à la pression de l'air.*

CONCLUSION

En comparant quelques emplois de *à* et d'autres prépositions, nous avons précisé différemment plusieurs sens qui lui sont associés selon les contextes. Plusieurs cas de figure se sont présentés. Avec certains substantifs, la préposition *à* est substituable à *derrière* ou *devant* ou *sous* dans des constructions locatives, à *sur* dans les constructions exprimant la cause et à la préposition *avec* dans celles exprimant la mesure ; moyennant certaines contraintes sur le substantif, elle l'est également à *pour* dans des compléments exprimant la conséquence. Mais la concurrence entre *à* et *sur* ou *à* et *dans* dans les compléments locatifs et la concurrence avec la préposition *avec* dans les compléments d'instrument introduisent des différences de sens importantes qui affectent l'interprétation du *N* et du déterminant ; or, par définition, l'alternance ne doit s'accompagner d'aucune modification de sens. Le choix entre deux prépositions est donc souvent motivé sémantiquement, si bien qu'on ne peut pas évoquer dans ce cas une alternance prépositionnelle, mais une quasi-synonymie.

Cette méthode différentielle nous a également permis, sinon de brosser une syntaxe générale de *à* dans quelques compléments circonstanciels, du moins de dégager certaines tendances ; elles vont souvent dans le sens de restrictions par rapport aux autres prépositions sollicitées. Seuls les compléments de mesure présentent la propriété étonnante d'accepter à la fois le déterminant défini et l'indéfini (couplé à un modifieur) sans modification de sens. Les différents emplois correspondant à la forme *à LE N de N* (*à la demande de Max*, *à l'arrivée de Max*, *à la grande joie de Max*) imposent tous le déterminant défini, mais certaines opérations syntaxiques comme la possessivation ou l'introduction de modifieurs sont possibles. Des restrictions sur les déterminants et les modifieurs affectent les compléments locatifs : quelques libertés ne sont autorisées que sous des conditions d'interprétation géométrique bien précise, mais la reprise dans le discours par *ce N* est toujours interdite. Enfin, les restrictions sont maximales avec les compléments d'instrument ; ils n'autorisent que le déterminant défini en lui conférant une valeur générique qui bloque toute reprise dans le discours, interdisent tout type de modifieur, vont jusqu'à contraindre le substantif (A. Poncet-Montange *ibid.*) et à imposer une invariance en nombre ; ces caractéristiques confèrent à ces formes une grande autonomie.

Des restrictions de même nature s'appliquent aux groupes nominaux *N₁* à *N₂*. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la préposition *à* est majoritairement présente dans les locutions (prépositives et adverbiales). Cependant, si la préposition *à* présente des particularités par rapport aux autres prépositions, il serait vain de s'en tenir à des généralités. L'étude montre que chaque emploi a sa distribution et sa syntaxe propres. L'étude qui porte sur six classes de compléments circonstanciels en *à* a donc permis de nuancer par des propriétés particulières les généralités dévolues à la préposition *à*. Ces conclusions encouragent à entreprendre une étude de l'ensemble des compléments circonstanciels introduits par *à* et des syntaxes particulières associées. Il faudrait compléter l'étude des locatifs par la commutation avec d'autres prépositions : des exemples comme (*à/sous*) *le soleil*, (**à/sous*) *un soleil brûlant*, suggèrent des restrictions identiques, mais de nombreuses autres formes non locatives présentent sans doute encore d'autres particularités, notamment une famille comme *à UN* (*banquet + mariage, etc.*) dont l'étude doit être menée en relation avec le verbe principal. Le tableau de la préposition *à* est loin d'être achevé. Cela ne préjuge en aucun cas d'une signification originelle commune à tous les emplois.

REFERENCES

- Anscombe, J.-C. (1990). Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. *Langue française* **86**, 103-125.
- Anscombe, J.-C. (1991). L'article zéro sous préposition. *Langue française* **91**, 24-39.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. et S. Kemmer (1995). La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution. *Revue romane* **30**, 2, 205-225.
- Borillo, A. (1988). Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne. *Cahiers de grammaire* **13**, 1-22.
- Borillo, A. (1993). Prépositions de lieu et anaphore. *Langages* **110**, 27-46.
- Cadiot, P. (1991). *A la hache ou avec la hache ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent*. *Langue française* **91**, 7-23.
- Cervoni, J. (1991). *La préposition. Etude sémantique et pragmatique*. Duculot (Champs linguistiques), Paris.
- Coursaget-Colmérauer, C. (1975). *Etude des structures du type nom de nom*, PHD. Université de Montréal, Montréal.
- Franckel, J.-J. et D. Lebaud (1991). Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe. *Langue française* **91**, 56-79.
- Giry-Schneider, J. (1991). Noms de grandeur en *avoir* et noms d'unité. *Cahiers de grammaire* **16**, 27-49.
- Gougenheim, G. (1995). Y a-t-il des prépositions vides en français ?. *Le Français moderne* **25**, 1-25.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Hermann, Paris.
- Gross, M. (1986). *Grammaire transformationnelle du français. Volume 3. Syntaxe de l'adverbe*. ASSTRIL, Paris.
- Guillet, A. et C. Leclère (1981). Restructuration du groupe nominal. *Langages* **63**, 99-125.
- Guillet, A. (1981). Représentation des distributions dans un lexique-grammaire. *Langue française* **69**, 85-107.
- Guillet, A. et C. Leclère (1992). *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives locatives*. Droz, Genève.
- Guillaume, G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Maisonneuve, Paris.
- Harris, Z. S. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Le Seuil, Paris.
- Herslund, M. (1988). *Le datif en français*. Ed. Peeters, Louvain-Paris. (Bibliothèque de l'Information grammaticale).

- Laur, D. (1993). La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement. *Langue française* **110**, 47-67.
- Leclère, C. (1976). « Datifs syntaxiques et datif éthique ». In *Méthodes en grammaire française*. Klincksieck, Paris.
- Leeman, D. (1985). Sur le complément circonstanciel, *Travaux de linguistique* **12-13**, 177-193.
- Leeman, D. (1985). Tentative de caractérisation d'un complément circonstanciel : *Dans mon affolement, je lâchai mon panier de cerises*. *Linx* **12**, 97-145.
- Leeman, D. (1987). A ma grande surprise,... . *Revue québécoise de linguistique*, **16:2**, 225-265.
- Leeman, D. (1997). Sur la préposition « en ». *Faits de langue* **16:2**, 135-143.
- Marque-Pucheu, C. (1995). *Structures prépositionnelles semi-figées* Prép C₁ de N₂ : verbes supports associés et structure interne. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- Marque-Pucheu, C. (1996a). Les alternances prépositionnelles : des substitutions très contraintes. *Linx* **34-35**, 219-232.
- Marque-Pucheu, C. (1996b). Les verbes de transfert en français/anglais/russe et traductions associées. *En bons termes* **2**, 3-16.
- Marque-Pucheu, C. (1997a). Les circonstants dans *Noces de Camus* : des acteurs à part entière. *Actes du Second Colloque International Albert Camus*, 285-300. Ed. du Pont-Neuf, Poitiers.
- Marque-Pucheu, C. (1997b). Les compléments circonstanciels de mesure. Représentation par automate. *Bulag FRACTAL* **97**, 293-302.
- Marque-Pucheu, C. (1998). Les modificateurs référentiels dans les groupes nominaux : deux modes de localisation de la référence. *Cahiers de linguistique de Louvain* (à paraître).
- Poncet-Montange, A. (1991). A propos des noms d'instruments : relations entre forme et sens. *Lingvisticae Investigationes* **XV:2**, 305-323.
- Pottier, B. (1997). Le cognitif et le linguistique dans l'expression des relations. *Faits de langues* **9**, 29-38.
- Spang-Hanssen, E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. G. E. C. Forlag, Copenhague.
- Spang-Hanssen, E. (1993). De la structure des syntagmes à celle de l'espace. *Langages* **110**, 12-26.
- Tamba, I. (1983). La composante référentielle dans « *un manteau de laine* », « *un manteau en laine* ». *Langue française* **57**, 119-128.

- Vandeloise, C. (1986). *L'espace en français*. Le Seuil, Paris.
- Vandeloise, C. (1987). La préposition *à* le principe d'anticipation. *Langue française* 76, 77-111.
- Vandeloise, C. (1990). Les frontières entre les prépositions *sur* et *à*. *Cahiers de grammaire* 15, 157-184.
- Vandeloise, C. (1993a). Présentation. *Langue française* 110, 5-10.
- Vandeloise, C. (1993b). La préposition *à* pâlit-elle derrière *toucher*? *Langue française* 110, 107-127.
- Veyrenc, J. (1980). *Etudes sur le verbe russe*. Institut d'études slaves, Paris.
- Wilson D. et D. Sperber (1993). Pragmatique et temps. *Langages* 112, 8-25.